



ASSEMBLEE GENERALE
31 mars 2018
Ferme de Chalandray
Procès-Verbal

Ordre du jour

I.	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MARS 2017	1
II.	RAPPORT MORAL par le Président.....	1
III.	RAPPORT D'ACTIVITE par la Vice-Présidente :	2
IV.	RAPPORT FINANCIER par la Trésorière	6
V.	COTISATIONS 2018	7
VI.	PROJETS 2018 ET QUESTIONS DIVERSES.....	7

Une Assemblée Générale s'est tenue le 31 mars 2018 à 10h à la Ferme de Chalandray.

38 adhérents sont présents, 11 adhérents ont donné pouvoir. L'association compte 96 adhérents à jour de leur cotisation en 2017. Les nouvelles adhésions du dernier trimestre 2017 ne sont pas comptabilisées dans ce total.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MARS 2017

Le projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2017 a été adressé par courriel le 27 avril et corrections faites le 13 juin 2017.

VOTE

Le projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2017 est voté à l'unanimité.

II. RAPPORT MORAL par le Président

L'année a été marquée par la célébration des 30 ans de l'association.

A cette occasion nous avons choisi de mettre à l'honneur un des joyaux de notre commune : la vallée de l'Yerres et son patrimoine naturel et architectural.

Cela a été l'occasion de développer un partenariat, très riche, avec plusieurs associations et ouvert avec les associations et institutions sur la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Rappelons que notre commune jouit d'un très bel environnement, entre rivière et forêt, et qu'en raison de sa faible distance de Paris, elle est soumise à une pression immobilière qui s'accroît d'année en année, fortement encouragée par l'Etat et le Conseil régional.

L'objet de l'association est de sauvegarder le cadre de vie et pour cela de rassembler des Montgeronnais qui militent pour faire progresser, dans un équilibre harmonieux, l'habitat, les espaces verts, les circulations, l'activité économique (commerces, artisanat, industrie, enseignement, ...).

Notre originalité et notre légitimité sont d'exercer une fonction de veille sur l'ensemble du territoire communal grâce à la répartition des adhérents sur l'ensemble des quartiers de la ville.

La confrontation de leurs regards permet à l'association d'élaborer des propositions qui prennent toujours en compte l'intérêt général tout en respectant les intérêts particuliers.

Nous ne sommes pas systématiquement opposés aux projets immobiliers dès lors qu'ils respectent les règles dans leur esprit et ne cherchent pas à les contourner.

Notre action est animée par notre volonté de dialogue avec les élus pour développer un débat démocratique participatif.

Nous rappelons que nous ne sommes affiliés à aucun parti politique, que **notre association n'accepte pas l'adhésion de personnalités exerçant un mandat électif** s'il est directement lié au vote des Montgeronnais.

En 2017, en veillant à rester dans le champ de l'objet de l'association, nos axes de travail ont été axés sur:

- **Diffusion et partage de l'information avec les adhérents**
- **Participation à la vie locale**
- **Coopération associative**
- **Sensibilisation et formation sur les grands thèmes de l'environnement et de l'urbanisme**
- **Réflexion et propositions**
- **Veille et alerte**
- **Actions de conseil et de défense du cadre de vie et de l'environnement**

III. RAPPORT D'ACTIVITE par la Vice-Présidente :

Le bureau a tenu 12 réunions.

DIFFUSION ET PARTAGE DE L'INFORMATION AVEC LES ADHERENTS :

Faire circuler l'information est une priorité dans l'association pour que chacun puisse s'investir sur les dossiers qui le concernent ou l'intéressent. Nous nous efforçons de sélectionner les informations utiles : interventions et résultats, dates des réunions publiques, des conseils de quartier, des conseils municipaux, des enquêtes publiques, des conférences, ...

COOPERATION ASSOCIATIVE :

La coopération associative permet de suppléer la faiblesse des moyens du tissu associatif et est source de dynamisme. En 2017 nous avons particulièrement travaillé avec :

- La Société d'Histoire Locale de Montgeron qui apporte de précieuses informations et documentation indispensables pour intervenir à bon escient sur les questions de défense du cadre de vie et l'évolution de la ville.
- Le collectif de sauvegarde de la vallée de l'Yerres (CSVY), regroupement d'associations auquel nous avons adhéré.
- Essonne Nature Environnement (fédération FNE via FNE IDF) fédération dont nous sommes membre nous avons participé au livre « L'identité de l'Essonne »
- DRAPO (ex Avey) association dont nous sommes membre pour contribuer à la lutte contre les nuisances d'Orly

PARTICIPATION A LA VIE LOCALE

- **Conseils de quartier** : nous encourageons les adhérents à être présents à ces rencontres semestrielles. Nous constatons qu'ils sont de moins en moins fréquentés parce que leur fonctionnement ne correspond pas aux attentes des habitants : ordre du jour imposé par la mairie, information principalement descendante, comptes rendus partiels...
- **Réunions publiques** : l'association participe à toutes les réunions publiques annoncées sur le site de la mairie et Montgeronmag. Une difficulté qui perdure concernant des réunions sur des projets immobiliers ou des aménagements de voirie qui font l'objet d'une publicité réduite aux seuls riverains.
Question récurrente : la municipalité présente ces réunions comme de la concertation, alors qu'il s'agit au mieux d'information et d'opérations de communication.
- **Fête de la ville 24 juin** : cette organisation festive récente du début d'été est très appréciée ; participation de ME consacrée aux enfants sur le thème « Dessine ta ville » pour cette 2^{ème} édition de la fête. Le stand a été très visité.

- **Journées du patrimoine** : participation de ME à l'occasion de la célébration de ses 30 ans sur le thème « Montgeron, porte de la vallée de l'Yerres », sur le site agréable du centre équestre.
- **Forum des associations** : temps fort d'échange avec les Montgeronnais, les autres associations et les élus. L'ambiance sonore reste un problème.

SENSIBILISATION ET FORMATION

Nous avons diffusé des propositions de réunions, conférences sur des grands thèmes de l'environnement et de l'urbanisme (déchets, réforme de l'autorisation environnementale, transition énergétique: la part de l'énergie éolienne, mobilité...) Faute de disponibilité peu nombreux sont ceux qui participent.

URBANISME

Contribution à 2 enquêtes publiques

➤ Enquête publique DUP Moulin de Senlis

Les deux enquêtes publiques conjointes organisées par la préfecture de l'Essonne du lundi 3 au vendredi 21 juillet 2017 concernaient l'aménagement d'un haut lieu patrimonial, implanté en site classé de la vallée de l'Yerres, et inscrit comme « élément remarquable » dans le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Montgeron (91230) : « le Moulin de Senlis » :

- une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de réhabilitation du Moulin de Senlis portant sur partie de la parcelle cadastrée AB n°2, sise rue du Moulin, à Montgeron ;
- une enquête parcellaire portant sur partie de la parcelle cadastrée AB n°2, occupée par une église en usage, sise rue du Moulin.

Notre contribution de 5 pages se concluait par un *avis favorables à la DUP pour le développement de locaux associatifs et de services publics et privés, pour un espace de réception voire de restauration, pour l'implantation d'activités économiques en lien avec le patrimoine naturel et historique (activités liées à la vallée de l'Yerres, les activités artistiques, activités de loisirs et de tourisme avec les réserves que nous avons formulées concernant le stationnement, la circulation, les nuisances sonores et du respect des dispositions relatives au site classé. Nous sommes opposés à l'implantation de logements non fondée et contraire à l'intérêt général. Le portage du projet nous paraît relever de la CAVYVS du fait de son ampleur et de son impact sur la vallée de l'Yerres.*

Le commissaire enquêteur a traité scrupuleusement toutes les remarques du public, a émis *un avis favorable assorti de 3 recommandations* :

- *La recommandation n°1, relative au programme, est de mieux définir le projet, notamment en équilibrant la répartition entre la destination d'habitation et celle d'offre culturelle et patrimoniale, en élargissant la portage de l'opération à l'échelle intercommunale, et prolongeant la concertation avec les associations présentes sur le territoire.*
- *La recommandation n°2, relative au stationnement, est de réduire l'impact du projet, lié à l'augmentation de la circulation et d'étudier des possibilités de stationnement en privilégiant toutes les relations avec les parcelles limitrophes, notamment en continuité piétonne.*
- *La recommandation n°3, relative à l'environnement et au paysage, est de favoriser une efficacité environnementale des mesures prescrites par la gestion du site classé dans une approche globale du projet qui prennent en compte la qualité paysagère du lieu et de l'ambiance du Moulin ancré sur l'Yerres.*

Ces recommandations n'ont pas été suivies d'effet à ce jour

➤ Modification n°1 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et du RLP (règlement local de publicité)

Le PLU voté le 3 novembre 2016 a fait l'objet d'une 1ère modification qui a été votée le 21 décembre 2017.

L'enquête publique sans concertation préalable s'est déroulée du 6 septembre au 7 octobre et portait sur la réduction du périmètre d'attente du centre-ville pour permettre d'accorder le permis de construire à la résidence sénior Beausoleil (130 logements, 7000m2 de planchers) et en ajustements réglementaires divers.

Nous avons déposé une contribution de 12 pages qui se concluait par un avis motivé *défavorable à levée partielle du périmètre d'attente et au projet Beausoleil et émis des propositions motivées de modification du règlement pour*

améliorer les conditions de stationnement en zone UF, améliorer la protection des espaces de pleine terre, EVP, arbres remarquables qui jouent un rôle important dans la composition paysagère, dans la trame verte et contribuent à absorber les précipitations à la parcelle, à freiner le ruissellement lors des fortes pluies et à rafraîchir la température lors épisodes de canicule.

Le commissaire enquêteur n'a pas traité l'exhaustivité des remarques émises par le public et nous n'avons pas reçu de réponse de la mairie.

Veille sur les projets immobiliers

Rappel : Nous ne sommes pas systématiquement opposés aux projets immobiliers dès lors qu'ils respectent une insertion harmonieuse dans le paysage, la typologie du quartier (hauteur, architecture, nature d'activité, les espaces classés et les zones naturelles), qu'ils ne contournent pas les règles du PPRI prennent en compte les aléas naturels et mettent en œuvre les orientations du SAGE et du SDAGE liés à l'eau et au sous-sol, (ruissellement, nappe phréatique, inondation, glaise).

Nous exerçons notre vigilance et intervenons sur les nombreux projets en cours ou en préparation quand nous en avons connaissance.

Notre action consiste en premier lieu à faire connaître ces projets aux adhérents et au public. Il y a peu d'espace pour la concertation.

En 2017 on notera : (liste non exhaustive) :

- Terrains « Dardère » rue Jean Jaurès, la municipalité a acquis les terrains en 2017. Nous serons particulièrement attentifs à ce projet situé en zone inondable du PPRI
- Résidence Beausoleil (Di Maggi cf. supra),
- Rue du repos : un pré projet a été présenté en réunion publique de 9 pavillons en bord de rue et 3 immeubles à l'arrière, nous avons attiré l'attention sur la question de la circulation de cette rue qui fait liaison entre les zones commerciales et le centre-ville.
- Angle Jaurès Mangin : suite à la vente de la parcelle les demandes de concertation sur le projet restent sans réponse.
- Immobilière 3F angle des rues Jean Jaurès et du Gué
Permis accordé le 2 novembre 2016 (veille du vote du PLU révisé), à « Immobilière 3F » un permis de construire de 31 logements. Cet emplacement médiocre, adossé à la voie ferrée bruyante, était plus logiquement destiné à l'artisanat jusqu'en 2010. De plus l'accès du parking de l'immeuble situé sur l'étroite rue du Gué, face à la rue Olivia pose question. Le recours gracieux d'un adhérent, les tracts et lettre à 3F sont restés sans effet.

Contentieux immobiliers

Carré Concy d'Eiffage, angle rue du Gal Leclerc et de la rue de Concy

Nous avons déposé un recours contentieux avec un collectif de riverains au Tribunal administratif contre le permis accordé le 2 janvier 2017 à Eiffage. Cela fait suite à un long combat mené depuis le premier permis de construire refusé en 2014.

La commercialisation a démarré pendant la phase de recours, avec une publicité dans Montgeron Mag de Mars 2017 et un bureau de vente les 25, 26 et 27 mars, sans que les futurs acquéreurs en soit informés.

Les requérants supportent seuls les dépenses d'avocat, nous serons peut-être amenés en 2018 à faire un appel aux dons.

Le contentieux SYNERAIL

Nous avons été déboutés en appel au TA de Versailles et il nous a été déconseillé de faire un recours au conseil d'état ; D'autres possibilités sont à l'étude. Le conseil municipal à l'unanimité soutient financièrement les procédures judiciaires conformément aux engagements pris.

Schéma directeur des circulations de la ville

Plusieurs membres de l'association participent au groupe Déplacements Mobilité qui a été réuni 3 fois en 2017. Cependant, l'association ne siège pas : puisque les associations en ont été écartées en tant que représentantes de la société civile. Ce groupe est composé de personnes physiques essentiellement cooptées au fil du temps par les membres déjà présents sans souci de représentativité de la population, ce qui conduit à un fort des déséquilibres.

Le fonctionnement ne nous a pas permis d'associer plus largement les adhérents (dossiers remis sur table, et transmis avec délais après la réunion sous le sceau « confidentiel »)

Il a été retenu dans le cadre d'un appel d'offre pour l'élaboration d'un Schéma directeur des circulations de la ville. L'aménagement de l'avenue de la République a été arrêté en amont de cette étude.

Forêt de Sénart

3 adhérents portent ce dossier pour ME.

3 groupes de travail au dernier trimestre ont travaillé sur « La Forêt de Sénart dans son territoire, accueil du public »
Sylviculture durable adaptée aux attentes territoriales

Nous avons demandé

- que les contraintes liées à la forêt pour les communes riveraines soient rappelées dans les PLU desdites communes;
- de protéger la biodiversité des "zones tampons" « non construites entre la forêt et la ville qui ne bénéficient pas de protection et restent qu'elles restent susceptibles d'être urbanisées, (ce qui constituerait un "désastre écologique" à l'échelle de l'environnement local) ;
- de proposer aux communes riveraines de créer un lien entre leur site internet et celui de l'ONF.

La cause de la forêt ne semble pas mobiliser beaucoup de volonté politique car le dossier n'avance pas (les prochaines réunions avec les mêmes groupes, qui devaient se tenir en février 2018, n'ont pas encore eu lieu, le groupe de travail prévu avec les élus est-il effectivement programmé dans le courant du premier trimestre 2018 ?)

Par ailleurs, l'achèvement du passage sécurisé depuis le pont de la RN6 et le carrefour de Montgeron est toujours en stand-by.

Linky

En 2017 pour répondre aux questions posées par des adhérents (qui) une information sur les différentes questions a été diffusée (santé, protection des données, risques techniques, ...) a été diffusée en novembre.

Ce dossier fait l'objet de nombreux rebondissements que nous suivons.

30 ans de Montgeron Environnement

Célébration des 10 ans du classement de la vallée de l'Yerres et des 25 ans de la liaison verte.

En coopération avec

- le Collectif Sauvegarde de la Vallée de l'Yerres,
- Naturressonne
- La CAVYVS, la maison de l'environnement
- Société d'histoire de Montgeron
- le Syage
- Suez
- Fédération départementale de la pêche
- Une brochure
- Une exposition 12 panneaux d'exposition actuellement au Crédit mutuel
- **Des animations toute la journée**
- Exposition sur la vallée de l'Yerres, son patrimoine naturel, historique, et son classement
- Protéger l'environnement en limitant les mauvais rejets : les robots qui inspectent les réseaux, sonar, traqueur de fuite, luminescence, présentation et démonstration des innovations pour améliorer le fonctionnement des réseaux eau et assainissement (Suez)

- Initiation à la photographie Nature par un auteur photographe (Collectif Sauvegarde de la Vallée de l'Yerres)
 - Initiation à la pêche (enfants de 8 à 12ans) et présentation du milieu aquatique (Fédération départementale de la Pêche)
 - Dessin ou peinture en plein air sur le thème de la rivière
 - Randonnée 12km de Boussy Saint-Antoine à Montgeron au bord de l'Yerres : rendez-vous à la gare de Montgeron (réservé aux bons marcheurs)
 - Promenades découverte de la flore de la faune, et du patrimoine historique avec le Syage et Nature Essonne
 - Balade/découverte de la biodiversité dans la vallée au travers des chaines alimentaires (1h30) avec la Maison de l'Environnement (Communauté d'agglomération VYVS)
 - promenade découverte du patrimoine historique par la Société d'histoire de Montgeron (SHLM)
 - Promenade à poney pour les enfants (Montgeron Equitation) Barnums exposants
- 2 présentations et inauguration au crédit mutuel
Visite de NDA, de S Carillon de F Durovray, de D Baroux....

VOTE

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

IV. RAPPORT FINANCIER par la Trésorière

ANNEE 2017		
Report 2016	(A)	2379,35
RECETTES	(B)	
Subventions		4500,00
Cotisations		1115,00
Intérêts		8,41
Dons pour frais de justice		4550,00
Total B		10173,41
DEPENSES	(C)	
Assurance		62,90
Frais réception		581,87
Achats divers (affranchissements, papier, impressions)		420,81
Location salle		0,00
Frais AG		89,61
Site WEB, flyer		542,75
Publication, Publicité		1192,99
Cotisations		90,00
Recours contentieux		3144,85
Total C		6125,78
Solde au 31 décembre 2017	(A+B-C)	6426,98

Commentaires sur les recettes : L'association a reçu des subventions pour soutenir ses projets sur l'eau et la vallée de l'Yerres du député de circonscription Nicolas Dupont Aignan et de Suez

Les dons pour frais de justice proviennent essentiellement des riverains requérants du contentieux Carré Concy, et de dons d'adhérents qui soutiennent l'action depuis l'origine. Un appel aux dons sera fait si besoin.

Commentaires sur les dépenses : Les frais de réception, achats divers, publication correspondent aux actions réalisées pour la célébration des 30 ans de l'association et la fête de la ville.
Les frais de contentieux concernent Synerail et le dossier Eiffage/Carré Concy.

VOTE :

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

V. COTISATIONS 2018

Le bureau propose de maintenir les cotisations à leur niveau actuel : personne seule 15€, couple 20€, personne morale 30€.

VI. PROJETS 2018 ET QUESTIONS DIVERSES

Rendez-vous :

- Fête de la ville tenue d'un stand le 23 juin thème 1900 sous réserve de volontaires pour la conception des animations et la tenue du stand
- Forum : tenue du stand 8 septembre : appel aux volontaires pour la tenue du stand.
- Journées du patrimoine : 15 et 16 septembre, sous réserve avancement des travaux sur le thème de l'eau sur l'ensemble de la ville

Suivis des dossiers en cours, avec une attention particulière sur :

Forêt de Sénart

Carré Concy

Moulin de Senlis

Avenue de la République

Monuments aux morts et Rottembourg

Le plan de circulation à Montgeron

N° 154 (garage Renault) : aucune information sur le projet à venir

Vigilance un projet immobilier avec préemption serait en cours sur le tronçon situé entre les actuels services techniques et la ruelle Ferdinand Buisson

Linky :

Nous avons diffusé le rapport de la cour des comptes qui conclut que "l'analyse bénéfices-coût au niveau de la distribution ne peut à elle seule justifier économiquement le projet et, en l'état actuel des travaux, le système n'apportera pas les bénéfices annoncés en ce qui concerne la maîtrise de la demande d'énergie et la pétition « Que choisir et demandé la tenue d'une réunion publique en présence de représentants d'ENEDIS.;

RER D : la Municipalité a organisé, avec le concours de la SNCF/RATP, une réunion d'information très utile et particulièrement claire sur les rénovations concernant toutes les branches de la ligne D. la césure de la partie sud-ouest se solderait par un bénéfice pour Montgeron. Un résumé de ces présentations limité à la branche (Melun par Combs) concernant notre ville sera mis en ligne sur le site web de ME.

Le Projet de Territoire nous avons la volonté de participer à l'élaboration aux dossiers de la CAVYVS : révision du PLH (programme local d'habitat de la CAVYVS), révision du PLD (plan local de déplacement)

Diffusion et partage de l'information avec les adhérents : exploitation du questionnaire.

Une meilleure connaissance des centres d'intérêt de chacune et chacun permettrait de mieux cibler la diffusion d'information afin de ne pas saturer les boîte-à-lettres. D'où le questionnaire envoyé avec la convocation à l'AG.

Sous réserve de la mise à disposition d'une salle municipale, une réunion sera organisée en mai ou juin pour poursuivre les échanges sur les principaux sujets qui intéressent les adhérents.

La séance est levée à 12heures 45 suivi du pot de l'amitié.